



Dossier de Presse

Ecole de la Citoyenneté

Lancement officiel le 28 septembre 2007

www.ecole-citoyennete.fr



SOMMAIRE

Pourquoi une Ecole de la Citoyenneté ?	Page 3
Une session expérimentale pour valider le concept	Page 3
Qu'est-ce que l'Ecole de la Citoyenneté ?	Page 3
Une espace d'expression pour les jeunes des ZUS	Page 3
Une formation utile pour les jeunes	Page 4
Une parole de terrain : les sujets citoyens des élèves	Page 4
Le parrainage par un élu local	Page 4
Le programme pédagogique	Page 4
Que fait-on à l'Ecole concrètement ?	Page 4
Comment les jeunes peuvent-ils déposer leur candidature ?	Page 5
Les conditions de participation	Page 5
Une formation prise en charge à 100 %	Page 5
L'Ecole sur Internet	Page 5
Les 9 clés pour réussir son inscription à l'Ecole	Page 6
Les partenaires : la Fondation Dexia, le CNML, l'APSV	Pages 7 et 8
Le programme d'une session	Page 9
Les sujets citoyens présentés lors des sessions	Page 10
Interview d'une élève	Page 11
Calendrier des sessions	Page 12

Pourquoi une Ecole de la Citoyenneté ?

Suite aux événements de novembre 2005 survenus dans de nombreux quartiers, la **Fondation Dexia France et le Conseil national des missions locales se sont engagés à renforcer leur action auprès des jeunes des zones urbaines sensibles (ZUS)**.

La Fondation Dexia mène, depuis 2002, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil national des missions locales, un programme d'action en faveur de la citoyenneté des jeunes en insertion, dans le cadre d'appels à projets à destination des 400 missions locales chargées de l'emploi des jeunes en France. Plus de 10 000 jeunes en insertion ont déjà été concernés par ces actions.

Les « événements » qui ont enflammé les banlieues au point de nous valoir de grands titres dans la presse étrangère, constituent un signe supplémentaire des difficultés de nos politiques d'intervention dans les quartiers depuis 30 ans. Des raisons de ces difficultés sont à rechercher dans ce que l'on appelle « la crise civique ». Il serait erroné d'interpréter l'approfondissement régulier de cette crise comme l'expression d'un phénomène de dépolitisation massive. Dans leur majorité, les citoyens – et même les jeunes – ne sont pas indifférents à la chose publique, mais c'est plutôt la confiance dans la politique, autrement dit la lisibilité de l'utilité de son action, qui est en question.

Ainsi, il s'agit de contribuer à restaurer la confiance en refondant le discours, l'échange, la communication. Il faut amener chacun à se considérer comme citoyen et le considérer effectivement comme tel. Cela suppose, de la part des jeunes de ces quartiers dits difficiles, un double apprentissage : **qu'est-ce que la citoyenneté ? et comment la vivre, l'exprimer, la revendiquer ?**

De là est née la volonté de créer une *Ecole de la Citoyenneté* pour former chaque année une centaine de jeunes provenant des zones urbaines sensibles afin qu'ils deviennent des citoyens actifs dans leur quartier.

Une session expérimentale pour valider le concept

Pour valider ce concept, la Fondation Dexia et le Conseil national des missions locales ont organisé en mars 2007 une session expérimentale avec des jeunes d'Argenteuil, Bondy, Gennevilliers, Nîmes, Mulhouse et Soissons.

La première session de l'Ecole s'est déroulée du 24 au 28 septembre 2007 à Paris – La Villette avec des jeunes d'Angers, Charleville-Mézières, Lille, Massy, Marseille et Sarcelles.

Qu'est-ce que l'Ecole la Citoyenneté ?

L'Ecole est un cycle de **formation à la découverte de la citoyenneté**.

Elle vise à former chaque année **une centaine de jeunes provenant des zones urbaines sensibles**.

Durant une semaine, à Paris – La Villette, les jeunes sont amenés à **partager leurs idées, débattre des problématiques** qu'ils vivent au quotidien, **rencontrer des hommes et des femmes politiques** et découvrir la démocratie.

Un espace d'expression pour les jeunes des ZUS

On écoute peu ce que les jeunes des quartiers ont réellement à dire. En période de crise, dans la cacophonie médiatique, se sont souvent les mêmes clichés qui se font entendre.

En créant les conditions d'un dialogue apaisé et responsabilisant, en écoutant véritablement la personne qui parle, en capitalisant cette parole, l'Ecole de la Citoyenneté se donne les moyens d'entendre un discours renouvelé et équilibré pour mieux comprendre les problèmes et les aspirations des personnes vivant dans les quartiers sensibles.

Une formation utile pour les jeunes

La formation proposée à l'École de la Citoyenneté associe apports de connaissance, rencontres, débats et agrément culturel.

Tout en se concentrant sur sa spécificité – les fondamentaux de la citoyenneté – la formation entraîne les jeunes à des pratiques d'expression orale et écrite qui leur seront utiles en toute situation : savoir se présenter, prendre la parole en public, savoir participer à un débat, participer à la vie locale... C'est un « plus » qui a vocation à dynamiser le parcours de formation des jeunes en difficulté.

Une parole de terrain : les sujets citoyens présentés par les jeunes à l'École

Avant de suivre la formation, les futurs élèves doivent préparer leur entrée à l'école, avec l'aide du conseiller de leur mission locale. Ils doivent présenter une problématique citoyenne qu'ils vivent dans leur quartier ou dans leur ville et être force de proposition. Il s'agit d'un problème concret que le futur élève aura rencontré dans sa cité, émanant d'une préoccupation liée à son quotidien ou à son insertion sociale et professionnelle, qui l'interroge fortement et qu'il considère comme urgent et prioritaire.

Avec l'aide de sa mission locale, le jeune préparera son sujet de la façon suivante :

- avant la formation : rédaction d'un texte qui sera mis en ligne sur le site Internet de l'école ;
- au début de la formation : présentation orale et filmée devant les autres élèves ;
- à la fin de la formation : interview filmée sur l'évolution possible de ce sujet à la lumière de la formation ;
- après la formation : possibilité d'intervenir sur le site Internet de l'École pour commenter l'évolution.

Le parrainage par un élu local

Après son passage à l'École, la mission locale mettra en contact le jeune avec un élu de son quartier afin qu'il puisse être parrainé. Ce parrainage vise à mieux prendre en compte la parole du jeune et les propositions qu'il aura faites pour son quartier.

Le programme pédagogique de l'École

Le programme pédagogique construit avec l'Association de Prévention du Site de la Villette concilie trois exigences principales :

- sensibiliser, voire **former les jeunes aux valeurs de notre démocratie et à son fonctionnement** ;
- **entraîner à des pratiques d'expression** orale et écrite qui seront utiles dans de nombreuses situations ;
- **amener les jeunes à une culture du dialogue** en faisant **débattre et réfléchir** à partir de leur propre situation et en mettant à profit les enseignements de la formation.

Que fait-on à l'École concrètement ?

Sept sessions de formation sont programmées chaque année avec des groupes d'une quinzaine de jeunes venant des quartiers de toute la France.

Chaque session est organisée du lundi au vendredi sur le site de La Villette à Paris avec différents temps consacrés à :

- **des institutions et des lois pour vivre ensemble,**
- **le débat démocratique,**

- comment exercer sa citoyenneté au sein de la vie locale ?

L'Ecole est rythmée par des activités variées privilégiant l'échange et la découverte et notamment :

- des cours et des débats animés par le responsable de la formation.
- des rencontres avec des personnalités incarnant les rouages de notre démocratie : élus, journalistes, arbitres sportifs, chef d'entreprises.
- des visites de sites exceptionnels parisiens : tour de Paris en bus, le Stade de France, La Défense, La Géode, l'Assemblée nationale ou le Sénat, etc.
- des activités multimédia : tournage d'interview des jeunes, prises de vues, mise en ligne de contenus sur le site internet de l'école...
- déjeuners, dîners et hébergement sur place, dans Paris (une soirée libre).

Un certificat est remis au jeune à la fin de la formation.

Comment les jeunes peuvent-ils déposer leur candidature ?

L'inscription à l'Ecole de la Citoyenneté se fait au sein de chaque mission locale, en relation étroite avec le conseiller en insertion du jeune. Le conseiller transmet un dossier de candidature à l'Ecole, en s'étant assuré avec le jeune, de sa motivation et de son intérêt pour présenter un sujet citoyen.

Les conditions de participation

Les jeunes doivent habiter en zone urbaine sensible ou à proximité, être majeurs, être inscrits dans une mission locale et être bénéficiaire d'un accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS).

Une formation prise en charge à 100 %

La mission locale prend en charge le transport aller-retour jusqu'à l'Ecole de la Citoyenneté.

La Fondation Dexia prend en charge l'ensemble des coûts la formation, l'hébergement pendant 4 nuits du lundi soir au jeudi soir inclus, la restauration du lundi midi au vendredi midi et les visites culturelles incluses dans le programme.

L'Ecole de la Citoyenneté sur Internet

L'Ecole de la citoyenneté est ouverte 24 h/24 sur son site Internet www.ecole-citoyennete.fr

Ce site est tout autant un centre de documentation pour découvrir l'Ecole et préparer son inscription qu'un lieu de présentation et de conservation des échanges qui s'y déroulent.

A découvrir sur le site : toutes les vidéos tournées pendant les sessions de formation, les photos prises par les élèves, le journal de bord de chaque session, les textes originaux des « sujets citoyens » présentés par les élèves, les commentaires écrits ou filmés des jeunes sur leur passage à l'Ecole, les dernières actualités de l'Ecole, le programme de la session de formation en cours, le calendrier des sessions, les élèves ayant participé à l'Ecole dans chaque région et aussi une présentation de l'Ecole, des ressources documentaires sur la citoyenneté, des infos pratiques, etc.

Les 9 clés pour une inscription réussie à l'Ecole de la Citoyenneté

- 1- J'en parle avec le conseiller qui m'accompagne dans ma mission locale
- 2- Je réfléchis au thème du "sujet citoyen" que je souhaiterais présenter à l'Ecole
- 3- Je remplis le dossier de candidature avec mon conseiller
- 4- Mon conseiller le transmet à l'Ecole
- 5- L'Ecole sélectionne les dossiers de candidature
- 6- Si mon dossier est retenu, je me mets au travail : j'enquête sur ma ville, je rédige un sujet citoyen
- 7- Je prépare mon voyage
- 8- Je me rends sur le site de la formation le lundi à 10 heures
- 9- Je m'engage à être hébergé sur place et à suivre l'intégralité du programme jusqu'au vendredi après-midi

Les partenaires du projet

La Fondation Dexia France

Placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Dexia France a été créée en 1993 par Dexia Crédit Local, la banque du groupe européen Dexia, spécialisée dans les financements et les services financiers au secteur public local.

Depuis 2002, la Fondation Dexia s'est engagée à favoriser l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes des missions locales et à contribuer à leur participation à la vie locale, dans le cadre d'un protocole signé avec le Conseil national des missions locales.

Chaque année, près de 150 000 garçons et filles sortent prématurément du système scolaire avec un faible niveau de qualification et trouvent difficilement leur place dans l'emploi comme dans la société.

Cumulant parfois de nombreux problèmes, familiaux, sociaux, personnels, ces jeunes vivent parfois une longue période d'exclusion sociale et professionnelle. Ils sont alors pris en charge par le réseau des 416 missions locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La Fondation lance chaque année des appels à projets auprès des missions locales afin d'aider les jeunes à créer ou à inventer de nouvelles formes d'accès à la citoyenneté. En cinq ans, 190 projets citoyens ont été soutenus par la Fondation sur tout le territoire et plus de 10 000 jeunes en insertion ont déjà été concernés par les actions de la Fondation.

Forum des institutions, baromètre de la citoyenneté, ateliers citoyens, découverte des institutions, Comités de jeunes ambassadeurs de la citoyenneté... Ces projets permettent aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie, de rencontrer des élus, de découvrir leur travail et de débattre avec eux.

Les collaborateurs de la banque participent activement à la vie de la Fondation. Un Comité des salariés a été créé pour la sélection des projets. Par ailleurs, depuis 2006, tous les collaborateurs ont la possibilité de parrainer un jeune en recherche d'emploi. Deux heures sont accordées sur leur temps et leur lieu de travail. Au 1^{er} septembre 2007, 54 collaborateurs de Dexia sont parrains et 28 jeunes ont déjà accédé à l'emploi ou à une formation professionnelle suite au parrainage.

Pour renforcer son action auprès des jeunes des ZUS, la Fondation Dexia a créé, en 2007, avec le Conseil national des missions locales, l'Ecole de la Citoyenneté.

Philippe Valletoux - Président de la Fondation Dexia France
Bernard Deljarrie - Secrétaire Général de la Fondation Dexia France

Contact : Nathalie Plasse, Chargée de mission. Tél. 01 58 58 79 25 – Mél. Nathalie.plasse@clf-dexia.com

Site Internet : www.fondationdexiafrance.org

Le Conseil national des missions locales

Partenaire privilégié de la Fondation Dexia, le Conseil national des missions locales (CNML) joue un rôle décisif dans la réussite de ce projet.

Les 416 missions locales constituent un réseau présent sur l'ensemble du territoire qui remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Chaque année plus d'un million de jeunes sont ainsi accompagnés. Les missions locales garantissent l'accès au droit à l'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes de 16 à 26 ans confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) assure aux jeunes cet accompagnement global et personnalisé. Plus de 400 000 jeunes ont bénéficié de ce programme depuis deux ans.

Le CNML est l'instance de concertation entre les représentants de ce réseau et ses partenaires nationaux, régionaux et locaux. Il est composé de présidents de missions locales issus de toutes les régions, d'élus représentant les régions, les départements et les communes et de représentants des administrations concernées par l'insertion des jeunes.

Le CNML veille à l'implication et à la participation des missions locales aux choix et à la préparation des jeunes puis, en aval, au suivi de l'ancien élève et à la valorisation de sa formation.

Les missions assumées par le CNML dans l'Ecole de la Citoyenneté :

- ▶ Co-piloter le projet (objectifs, contenu de la formation)
- ▶ Mobiliser le réseau des missions locales
- ▶ Effectuer une première évaluation avec les missions locales pilotes : Argenteuil, Bondy, Gennevilliers, Mulhouse, Nîmes et Soissons.
- ▶ Analyser les remontées d'informations du terrain
- ▶ Généraliser le dispositif à toutes les missions locales en ZUS

Françoise de Veyrinas - Présidente du CNML

Jean-Jacques Giannesini - Secrétaire général du CNML

Contact : Amaria Sékouri, Chargée de mission. Tél. 01 44 38 31 87. Mél. amaria.sekouri@cnml.travail.gouv.fr

Site Internet : www.cnml.gouv.fr

L'Association de Prévention du Site de la Villette

Créée en 1986, l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) mène principalement des missions d'insertion et de formation socioprofessionnelle, d'accès à la culture et de prévention destinées à des jeunes rencontrant des difficultés.

L'action de l'APSV vise également à préserver la paix sociale et l'harmonie sur le site de la Villette qui réunit la Cité des Sciences et de l'industrie, le Parc et la Grande Halle de la Villette, la Cité de la Musique, le Théâtre Paris Villette, le Zénith et la Géode, le Conservatoire National supérieur de Danse et de Musique de Paris. Violences et dégradations y sont une exception. La flambée des banlieues à l'automne 2005 n'y a pas été ressentie.

L'équipe de l'APSV est animée par une douzaine de formateurs, d'éducateurs et d'administratifs. L'APSV assure la formation pédagogique des jeunes durant chaque session.

Contact : Marie-Dominique Moreau, Responsable de formation. Tél. 01 40 03 77 73. Mél. mdmoreau@netcourrier.com

Site Internet : www.apsv.asso.fr

Programme de la session du 24 au 28 septembre 2007

Lundi 24 septembre : Des institutions et des lois pour vivre ensemble

10 h - 12 h 30	Accueil et présentations
12 h 45	Déjeuner
14 h - 16 h	Les institutions françaises, rapport à la loi et place du citoyen ; le débat démocratique
16 h 30 - 17 h 30	Présentation par les élèves de leurs sujets citoyens et de leurs villes
18 h	Impressions du jour
19 h - 21h	Dîner & élections des délégués de la semaine



Mardi 25 septembre : Le débat démocratique

9 h 30 - 10 h 45	Préparation des questions à l'invité
11 h - 12h 30	Rencontre avec Laurent Duhamel, arbitre de football international
12 h 30	Déjeuner
14 h - 17h	Etude des sujets citoyens Apport de connaissances Préparation des questions à l'élu
17 h 30	Impressions du jour
18 h 30	Départ en bus : Tour des illuminations de Paris
20 h 30 - 22h	Dîner



Mercredi 26 septembre : Du débat à l'exercice des droits et devoirs

10 h - 12 h 30	Visite de l'Assemblée Nationale
14 h - 15 h 45	Etude des sujets citoyens
16 h - 17 h 30	Rencontre avec Paul LORIDANT, Maire des Ulis
17 h 45	Projection à la Cité des sciences
18 h 30 - 19 h	Impressions du jour
19 h 30	Dîner et Baptême de la promotion du nom d'une personnalité



Jeudi 27 septembre : Comment exercer sa citoyenneté ?

9 h - 10 h 45	Etude des sujets citoyens Préparation des questions au militant
11 h - 12 h 30	Visite du stade de France
12 h 30 - 16 h	Déjeuner et suite de la visite du stade de France
16 h - 17 h 30	Rencontre avec Jean-Baptiste de FOUCAULD, Président de Solidarités Nouvelles Face au Chômage
17 h 30 - 19 h 30	Impressions du jour et captation vidéo du bilan
19 h 30	Soirée libre



Vendredi 28 septembre : Bilan et clôture

9 h 30 - 12 h 30	Débat et synthèse écrite des apports de la semaine
12 h 30 - 14 h	Déjeuner
15 h - 16 h 30	Cérémonie de clôture Remise des diplômes



Les sujets citoyens présentés par les jeunes

▪ Session du 24 au 28 septembre 2007

La politique d'aujourd'hui vue par les jeunes par Manuela et Claude, Mission locale d'Angers

Les discriminations à l'emploi par Fatma et Karim, Mission locale de Charleville-Mézières

Les valeurs de la démocratie : tous citoyens par Ounissa et Sarah, Mission locale de Marseille

Les violences dans les quartiers par Jamal et Pille, Mission locale de Massy

La culture pour rapprocher les habitants du quartier par Fabrice, Mission locale de Lille

L'initiation aux gestes qui sauvent par Rachid et Fayçal, Mission locale de Lyon

Donner aux jeunes les moyens de s'exprimer par Joséphine, Mission locale de Sarcelles

▪ Session du 12 au 16 mars 2007 (session expérimentale)

Le droit de vote des étrangers par Mokhdad et Leila, Mission locale d'Argenteuil

Discriminations à l'embauche par Guillaume, Mission locale de Mulhouse

Lutte contre l'isolement des personnes âgées par Yasmina, Mission locale de Mulhouse

Lutte contre les différentes formes de violences par Sonia et Gaetan, Mission locale de Soissons

La sécurité routière par Geoffroy et Fadhila, Mission locale de Bondy

Les jeunes face à l'autorité par Nabila et Cherazade, Mission locale de Nîmes

Mes droits dans la cité par Laurent et Adil, Mission locale de Gennevilliers

Retrouvez le détail des témoignages et les vidéos sur le site de l'École de la Citoyenneté

www.ecole-citoyennete.fr

Interview de Fadhila, élève de l'Ecole

Fadhila a 23 ans et habite Bondy. Très motivée pour participer à l'Ecole de la Citoyenneté, elle nous a fait part de ses impressions après une semaine passée à l'Ecole lors de la session expérimentale du mois de mars.

Comment caractériser-tu ce stage ?

Je retiens beaucoup de choses positives : j'ai appris beaucoup sur moi-même et sur la façon de vivre en société. Les intervenants m'ont particulièrement marquée. J'avais, en effet, des idées toutes faites sur les politiciens, les responsables et ils ont su nous montrer qu'eux aussi avaient été jeunes, avaient connus des difficultés, les avaient surmontées. Je me suis rendue compte que c'était possible d'avancer. Devant un obstacle, il y a le choix de renoncer ou celui de dépasser cet obstacle pour continuer. Ce stage m'a encouragée pour continuer à avancer.

Quels ont été pour toi les points forts de cette formation ?

L'intervention de Mr Vaillant, ancien ministre. Le programme de la formation qui était très dense et très intéressant.

Est-ce que ce stage va changer quelque chose pour toi ?

Oui. Par exemple, je suis actuellement en formation d'assistance spécialisée et j'ai toujours eu le souhait d'intégrer les enfants handicapés dans les centres de loisirs et dans les écoles. Je n'ai jusqu'à présent jamais osé mettre ce projet à exécution, aller à la mairie, faire les démarches nécessaires. Maintenant je me sens prête pour le faire.

Vas-tu partager cette expérience ?

Je vais raconter autour de moi les aspects positifs de ce stage et tenter de sensibiliser mes amis à la notion de citoyenneté. Je vais aussi garder contact avec les participants au stage. En effet, l'ambiance, au cours de la formation, était très bonne : nous poursuivions les discussions au delà du programme. Nous avons ainsi constitué comme un réseau et nous avons le souhait de rester en contact les uns avec les autres.

Calendrier des sessions



2007

- 12 au 16 mars : session expérimentale
- 24 au 28 septembre : lancement officiel
- 22 au 26 octobre
- 26 au 30 novembre

2008

- 4 au 8 février
- 14 au 18 avril
- 2 au 6 juin
- 29 septembre au 3 octobre
- 17 au 21 novembre
- 15 au 19 décembre

2009

- Trois sessions au 1^{er} semestre